



LOT – CORREZE VOIE D'AVENIR

CONCERTATION TERRITORIALE

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU 18 MARS 2010

Objet de la réunion	Date de la réunion
Validation de la grille détaillée des critères	Jeudi 18 mars 2010 - (9h30 – 12h00)
Rappel de la méthode de recherche de tracés	salle Duguesclin - Place des Consuls - MARTEL
Construction des tracés avec analyse et intégration éventuelle des contributions	
Rédacteurs	Prochaine réunion
Conseil général du Lot	Vendredi 26 mars 2010 (9h30 – 12h00)
Conseil général de Corrèze	salle des fêtes - Place des Consuls - MARTEL

Sociétés	Représentants	Tél/Fax/Mail	Présent ou Représenté	Absent ou Excusé	Diffusion
Garant de la concertation	Henri COLIN	garant.concertation@voiedavenir.fr	X		X
Equipe projet					
	François SANÇON	concertation@voiedavenir.fr	X		X
	Pascale BEAUBIER	concertation@voiedavenir.fr	X		X
Conseil général du Lot	Hélène JUGIE	concertation@voiedavenir.fr	X		X
	Patrice OLIVIER	concertation@voiedavenir.fr	X		X
	Valérie LEREBOURS	concertation@voiedavenir.fr	X		X
Conseil général de Corrèze	Bernard GEFFRAY		X		X
	Thierry MARCHAND		X		X
EGIS Route et Aménagement	Jean-christophe COLLIN		X		X
EGIS géotechniques	Gérard LE TOUZO			X	X
	Pierre GARNIER			X	X

Sociétés	Représentants	Tél/Fax/Mail	Présent ou Représenté	Absent ou Excusé	Diffusion
Membres des ateliers					
Conseil général du Lot	Christian DELRIEU			X	X
Conseil général du Lot	Pierre DESTIC		X		X
Conseil général du Lot	André LESTRADE			X	X
Conseil général du Lot	Jean-claude REQUIER			X	X
Conseil général du Lot	Albert SALLE		X		X
Conseil général de Corrèze	Jacques DESCARGUES			X	X
Conseil général de Corrèze	Noël MARTINIE			X	X
Conseil général de Corrèze	Alain VACHER			X	X
Commune de Cavagnac	Serge GUTIERREZ		X		X
Commune de Condat	Lucienne BARRE		X		X
Commune de Cressensac	Guy LOURADOUR		X		X
Commune de Cuzance	Jean-luc LABORIE		X		X
	M. BOUYSSOU		X		
Commune Les Quatre Routes du Lot	Lucien TEILLARD		X		X
	François PATIER		X		X
Commune de Nespouls	Serge SOURZAC		X		
	Jacques GILLET		X		
Commune de Sarrazac	Habib FENNI		X		X
Commune de Turenne	Yves GARY		X		X
Communauté de communes des Portes du Causse	Jean-claude PESTOURIE		X		X
Communauté de communes du Pays de Martel	Jean-claude REQUIER			X	X
Communauté de communes du Haut Quercy Dordogne	Pierre PRANGERE			X	X
Communauté de communes Cère et Dordogne	Francis MALLEMOUCHE			X	X
CCI de Corrèze	Anne MAMBRINI		X		X
CCI du Lot	Thomas CHARDARD		X		X

Sociétés	Représentants	Tél/Fax/Mail	Présent ou Représenté	Absent ou Excusé	Diffusion
Membres des ateliers					
Chambre agriculture du Lot	Thierry LAVERDET		X		X
Chambre agriculture de Corrèze	Pierre CHEVALIER			X	X
DDT du Lot	Jean-marie GUICHARD		X		X
DDT de Corrèze	Jean-claude PESTOURIE		X		X
DREAL Limousin	Bernard POUPELLOZ		X		X
ASF	Pierre GENQUET			X	X
Fédération du Bâtiment et des Travaux Publics	Robert PARROUX		X		X
Fédération des chasseurs de Corrèze	Alain CONJEAU			X	X
Syndicat d'Etudes du Bassin de Brive	Patricia BROUSSOLLE		X		X
SIMAH Groupe SOTHYS	Jean-claude DUCRUEZET			X	X
SYMAGE	Jean-claude LEYMERIGIE			X	X
Accès Cible	Serge LANSKOY		X		X
	André LAUMOND		X		X
Condat dans la Tourmente	Didier ROQUES		X		
	Philippe PATTE		X		
	Jacques GARRIE		X		
ADVM	Nicolas CREPEL		X		X
	Jean-pierre TRIVIER		X		
	Marc ROSSBURGER		X		
	M. LOUBIGNAC		X		
AICN	Richard MICHAUD		X		
	Cathy PICARD		X		X
Lot nature	Philippe TYSSANDIER			X	X

Sociétés	Représentants	Tél/Fax/Mail	Présent ou Représenté	Absent ou Excusé	Diffusion
Membres des ateliers					
Turenne environnement	Antoine THIEFFRY		X		X
	Joss BERGER		X		
	Roger GUEGAN		X		
	Pierre FLANDIN-BLETY		X		
	Claude MAZE		X		
Conseil de développement de la Vallée de la Dordogne Lotoise	Christine LAVERDET		X		X
GADEL	Michel MARCHAL		X		X
	Jean-claude KANDEL		X		
	Christian CABARD		X		
Groupe Mammologique et Herpétologique du Limousin	Vincent NICOLAS		X		X

Type	Emetteur	Version	Date
CR	CG 46	étape 2 – session 2	18 mars 2010

Début de la réunion à 9h30.

La réunion a démarré à 9h30 avec présentation de l'ordre du jour par Henri COLIN.

Présentation de la grille détaillée des critères par Jean-christophe COLLIN

Jean-christophe COLLIN, Egis

Il présente succinctement la grille détaillée des 69 critères avec les modifications apportées par les ateliers et rappelle la méthode à appliquer lors de la comparaison des tracés en étape 3.

Vincent NICOLAS, groupe Mammologique et Herpétologique du Limousin

Y aura-t-il une pondération sur chaque critère ou s'agit-il d'une pondération sur un critère exclusif ?

Jean-christophe COLLIN, Egis

Chaque critère sera apprécié au vu de trois niveaux (A, B et C). Les tracés seront comparés en fonction des critères et une note sera attribuée à chaque critère (69 critères).

Bernard POUPELLOZ, DREAL Limousin

Selon les tracés, il risque d'y avoir des écarts de cotation plus importants.

Guy LOURADOUR, commune de Cressensac

Au sujet du critère « longueur du tracé », le trajet le plus court sera noté A.

Le trajet le plus court peut avoir des conséquences quant à la liaison des deux zones d'activités (Bretenoux – Haut Quercy) et avoir un impact économique considérable.

Jean-christophe COLLIN, Egis

Ce critère se trouve également dans le volet socio-économique. Concernant le volet technique, il a été défini dans ce domaine pour apporter des notions purement techniques.

François PATIER, commune de Nespouls

Il est important de parler de la même chose lors de l'appréciation des critères, et de comparer à partir de sources de données homogènes.

Henri COLIN, garant

Il propose aux participants d'exprimer leur validation de la grille détaillée des critères.

La grille détaillée des 69 critères est validée par tous les participants.

Présentation des diaporamas relatifs à la construction des tracés par Jean-christophe COLLIN

Nicolas CRESPEL, Association de défense de la Vallée de la Merlette

Il remarque l'absence d'indication de ZNIEFF traversées par les tracés dans le fuseau Nord. Il précise que les données de l'ADVM ont été transmises en juillet 2009 au Conseil général du Lot.

Jean-christophe COLLIN, Egis

Il n'y a pas de ZNIEFF déclarées dans cette zone.

Nicolas CRESPEL, Association de défense de la Vallée de la Merlette

Il indique aux participants la réglementation européenne relative aux espèces protégées notamment les écrevisses à pattes blanches présentes dans la vallée de la Merlette et précise que les ZNIEFF sont en cours de déclaration. Il attire l'attention des participants sur un risque fort de blocage du chantier.

Joss BERGER, Association Turenne environnement

Elle précise également que cette zone comprend de nombreuses marnes.

Jean-christophe COLLIN, Egis

A ce stade, il est difficile d'exclure certains tracés sur ces motifs. C'est au moment de l'analyse que ces éléments seront mis en avant.

Il rappelle que la réglementation relative au ZNIEFF vient en complément à la réglementation relative aux espèces protégées.

Ce sont les reconnaissances faune/flore qui détermineront les espèces protégées et présentes sur les différents tracés.

Nicolas CRESPEL, Association de défense de la Vallée de la Merlette

Il a été transmis une proposition de tracé au Conseil général du Lot et demande si celui-ci ne s'apparente pas au tracé T4.

Jean-christophe COLLIN, Egis

Effectivement, le tracé T4 ressemble à celui proposé par l'ADVM.

Joss BERGER, Association Turenne environnement

Aura-t-on connaissance des approches relatives aux variantes 0 ?

Jean-christophe COLLIN, Egis

Il n'y aura aucun projet étudié sur les variantes 0. Les variantes 0 sont les itinéraires existants et à cet effet, ils servent de base de comparaison pour les autres tracés.

Joss BERGER, Association Turenne environnement et Yves GARY, commune de Turenne

Elle rappelle que lors de précédents ateliers thématiques, il avait été dit que les variantes 0 seraient prises en compte au même titre que les autres tracés.

Or elle constate que cela n'est pas le cas et demande à Henri COLIN des explications.

Henri COLIN, garant

Les variantes 0 ont pour but uniquement de procéder au comparatif avec les autres tracés ; le but étant de trouver le meilleur tracé.

De plus, ces données relèvent de la réglementation dans le cadre des études avant-projet.

M. LOUBIGNAC, Association de défense de la Vallée de la Merlette

Pourquoi l'aménagement de la côte des Mathieux n'est-il pas proposé ?

Il voudrait avoir des explications.

Bernard GEFFRAY, Conseil général de la Corrèze

La dénivelée de la côte des Mathieux est trop pénalisante, pour l'aménager il faudrait une développée très longue ce qui conduirait à une déviation trop importante.

François SANÇON, Conseil général du Lot

Lors du Comité de suivi de juillet 2009, tous les membres ont validé le principe « effet de cliquet ».

La côte des Mathieux étant hors fuseau, il n'est pas question de revenir en arrière et de prendre en compte cette zone pour un éventuel aménagement de la route.

Cathy PICARD, Association pour l'Intégrité du Causse de Nespouls

Elle interpelle François SANÇON concernant « l'effet de cliquet » et précise que l'AICN a pris acte des deux fuseaux mais à aucun moment, ils n'ont validé la forme de ces fuseaux.

Jacques GARRIE, Association Condat dans la Tourmente

Des études avaient été menées dans le cadre de l'aménagement des routes existantes mais une décision politique a remis en cause toutes ces études et le projet.

Bernard GEFFRAY, Conseil général de la Corrèze

Il indique que l'aménagement de la RD 720 conduisait à passer près des abîmes de la Fage et à proposer une route qui aurait dû être fermée la nuit pour protéger les chauve-souris, ce qui n'était pas viable.

Guy LOURADOUR, commune de Cressensac

Il estime judicieux que Egis puisse travailler en collaboration avec le bureau d'études du parc du Haut Quercy et plus particulièrement étudier la faisabilité d'ouverture de la ligne fret qui desservirait le parc d'activités du Haut Quercy ainsi que l'aéroport.

Jean-christophe COLLIN, Egis

Il est tout à fait envisageable de travailler avec le bureau d'études du parc d'activités du Haut Quercy. Il est prévu pour l'un des critères d'aller le rencontrer ainsi que les décideurs du PAHQ.

Nicolas CRESPEL, Association de défense de la Vallée de la Merlette

Egis a-t-il procédé au métrage entre Noailles et St Michel de bannières ?
Quelle est la distance ?

Jean-christophe COLLIN, Egis

Non. Le but à ce stade de l'étude est de rechercher des tracés en vue de l'analyse à l'étape 3 des tracés. Les mesures de longueur d'itinéraire seront faites à l'étape 3.

Nicolas CRESPEL et Marc ROSSBURGER, Association de défense de la Vallée de la Merlette

Est-ce que la sous-variante proposée par l'ADVM sera prise en compte ?
Quand Egis examinera t'il cette sous variante ?

Pascale BEAUBIER, Conseil général du Lot

La sous-variante sera examinée par Egis et le résultat communiqué au prochain atelier.

Guy LOURADOUR, commune de Cressensac

Peut-on étudier la variante allant vers la gare de Gignac ?

François SANÇON, Conseil général du Lot

Il n'est pas question d'étudier cette variante ; elle ne fait pas partie des fuseaux ni de cette opération.

Jean-claude KANDEL, GADEL

Est-ce qu'un ouvrage d'art pour traverser la vallée de la Doue ne simplifierait pas les tracés ?

Pascale BEAUBIER, Conseil général du Lot

Cette solution a été totalement écartée au vu du coût trop important.

Philippe PATTE, Association Condat dans la Tourmente

Il compare avec l'Espagne où la construction d'autoroutes lui paraît plus rapide. Ici on n'avance pas.

Henri COLIN, garant

Ici depuis la reprise des études en Octobre dernier on a avancé très vite.

Joss BERGER, Association Turenne environnement

Elle exprime sa déception due au fait que les variantes 0 ne seront pas examinées comme elle l'avait compris, et que la variante de tracé vers la gare de Gignac ne sera pas prise en compte.

André LAUMOND, Association Condat dans la Tourmente

Il revient sur les propos de Cathy PICARD ; l'attitude des participants qui n'adhèrent pas aux principes de la charte de la concertation peut engendrer des difficultés quant à l'avancement du projet.

Cathy PICARD, Association pour l'Intégrité du Causse de Nespouls

Elle réitère ses propos relatifs à « l'effet de cliquet » et demande quel est l'objectif de la prochaine réunion.

Pascale BEAUBIER, Conseil général du Lot

Elle présente l'ordre du jour du prochain atelier : examiner les variantes de tracé proposées par les participants. La carte des tracés présentée aujourd'hui sera mise en ligne pour les membres des ateliers dès cet après –midi pour permettre à tous de l'examiner et d'y réfléchir.

La séance se termine à 12h00